

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEREAU

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

ST. U. 88/88

Date:

Z.A.E.C.  
ALIENATION DE TERRAIN  
AU PROFIT DE LA  
SOCIÉTÉ BONMORT

DATE DE CONVOCATION

9 FÉVRIER 1988

DATE D'AFFICHAGE

9 FÉVRIER 1988

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 29

Nombre de votants 33

UNANIMITE

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt huit  
le quinze Février

à 19 heures 15

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - BUSSEREAU -  
DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - Mme.  
BARRAUD DUCHERON - MM. BASSOU - BIROLLEAU - CANDAU - COUNTL -  
Mmes de GAYE - D'ÉVIGNE - FONTAN - GAUDIN - JEAN - MM. LACOTTE -  
LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONT - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC -  
REVOLAT - RIVES - THOMAS.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MOST par Mme FONTAN - Mme CENAC par Mme BUCHET -  
M. GEOFFROY par M. BARBAT - M. ROUDOT par M. POTENNEC.

Mme D'ÉVIGNE

est élu Secrétaire.

M. Le rapporteur expose :

La Ville de ROYAN soucieuse de voir l'emploi se développer sur son territoire et en particulier dans la Z.A.E.C. se doit de favoriser le développement des activités industrielles en créant des structures d'accueil.

Le fond Départemental d'Aide à l'Industrialisation et au développement économique dispose de ressources provenant de dotations affectées par le Conseil Général dans le cadre du Budget Départemental et pourrait apporter son aide sous forme de subventions.

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
ROCHEREAU le 14  
9 MAR 1988  
AMBIASSADE DE ROYAN  
du 2-3-1982

Deux hypothèses sont possibles, à savoir :

- construction ou aménagement de bâtiments destinés à être rétrocedés.
- construction ou aménagement de bâtiments destinés à être loués.

La Société BONMORT et Cie dont sa filiale, la C.E.E. "Charentaise Equipement Electrique 45 Bd Albert 1er à ROYAN est installée à ROYAN depuis 1975 et qui a repris une autre entreprise royannaise à savoir Electro Technique" désirant installer ses activités dans la Z.A.E.C. pourrait bénéficier par l'intermédiaire de la Ville des aides du Département.

Le coût total des travaux de construction non compris le terrain est estimé à 971.000 Frs HT soit 1.152.000 Frs TTC le prix du terrain est de 280.000 Frs TTC.

Considérant que le montant de la subvention n'est pas connu, il est demandé au Conseil Municipal une décision de principe concernant l'emprunt à effectuer par la Ville la STE BONMORT rembourserait les annuités.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le rapporteur,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux  
du 7 Aout 1987.

Considérant qu'il est de l'intérêt de la Ville de développer l'emploi sur son territoire.

#### DÉCIDE :

sous réserve de l'obtention des aides du département  
(Fonds Départemental d'Aide à l'industrialisation et au Développement économique)

- a) d'accepter le principe de réalisation d'un bâtiment-relai sur un terrain de 5000m<sup>2</sup> sis en Z.A.E.C. pour le compte de la Société BONMORT et Cie ayant son siège social BONNEUIL DE VERRINES 79370 CELLES SUR BELLE.
- b) de solliciter du Département les aides financières prévues dans le cadre des opérations bâtiment-relai.
- c) d'autoriser M. le Député-Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation à signer tous documents nécessaires à la conclusion de l'affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits  
ont signé au registre MM. Les Membres présents  
PR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Député-Maire  
Le Premier Adjoint,  
Y. TAP.



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
ROCHEFORT, LE

9-MAR-1968

APPLICATION LOI N°8221  
du 2-3-1952

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINE-DENIS

ZONE INDUSTRIELLE

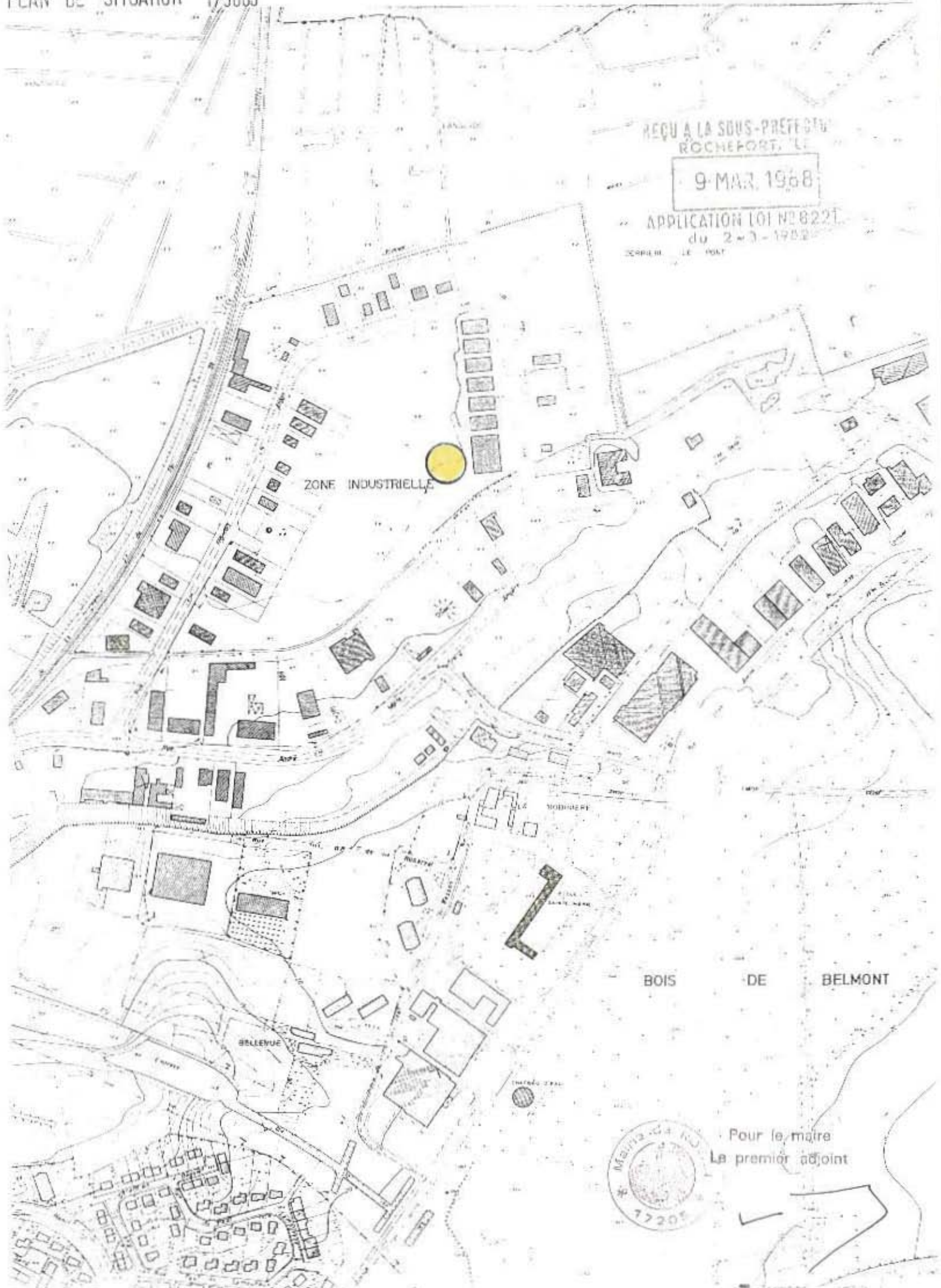


MOULINIERE

BOIS DE BELMONT

BELLEVUE

Pour le maire  
Le premier adjoint



RECU A LA SOUS-PRÉF  
 ROCHES-VALENTIN  
 9 MAR. 1968  
 APPLICATION LOI N° 8221  
 du 2-3-1963

ETAT PARCELLAIRE

*ALIENATION STE BONMORT*

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
CI	(en cours)	Z.A.E.C.	5.000m2	VILLE DE ROYAN

*Pr Le Député-Maire  
 Le Premier Adjoint  
 Y. TAP.*



*(Handwritten signature)*

lignes électriques  
haute et basse tension

eclairage

telephone

travaux publics

Royan Le 31 Juillet 1987



RECU A LA SOUS-PREFECTURE  
ROCHEFORT, LA  
- 9 MAI 1988  
APPLICATION LOI N° 622  
du 2-3-1982

Monsieur Le Maire

17200 ROYAN

Nos Ref. : A.B./N.J.

RECU A LA MAIRIE  
ROYAN  
- 3. AOÛT 1987  
N°

Monsieur Le Maire,

La C.E.E. (Charentaise d'Equipe-  
ment Electrique), filiale de notre société, est installée  
à Royan depuis 1975.

Nous avons repris, il y a quelques  
mois, une autre entreprise royannaise : Electro-  
Technique.

Afin de rationaliser notre exploitation,  
et de favoriser leur développement, nous souhaitons  
regrouper ces deux entreprises dans des locaux  
communs.

C'est pourquoi, nous vous serions  
reconnaissants de bien vouloir examiner la possibi-  
lité de faire construire une usine-relais dans  
la Zone Industrielle de Royan.

Le premier août

*Antoine*

BONNEUIL DE VERRINES  
79370 CELLES-SUR-BELLE  
Tél.: 49 79 82 02  
Télex 795 033 F

SA au capital de 1 500 000 F  
C.C.P. Rochefort - 172044  
N.° 140 911 000 000 150  
1987 01 01 172044 11



Un terrain de 5 000 m<sup>2</sup> serait nécessaire à cette implantation, dont nous vous adressons sous ce pli, un pré-projet. Le coût global, terrain inclus (au prix de 52 Frs le m, qui nous a été indiqué par vos services), serait de l'ordre de 1 200 000 Frs.

Nous joignons à ce courrier un dossier de présentation de notre entreprise et nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toutes informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous apporterez à l'examen de notre demande,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

A. BONMORT

P.O.



P.S. : Nos adresses à Royan :

- C.E.E. : 45, Bd Albert 1er
- Electro-Technique : 65, Av Aliénor d'Aquitaine

Téléphone : 46.05.24.46. (Mr Hubert JEAN)

SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
ROCHEFORT

SR/JP  
ST 87) 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 9 Mars 1988

LE SOUS-PREFET  
DE L'ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

à

Monsieur le MAIRE

ROYAN



**OBJET** : Z.A.E.C. - Aliénation de terrain au profit de la Société  
BONMORT -  
Opération Bâtiment relai -  
Demande de subvention du DEPARTEMENT au titre du FONDS  
DEPARTEMENTAL D'AIDE à l'INDUSTRIALISATION et au  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

**REFER** : Délibération du Conseil Municipal en date du 15 Février 1988

Au cours de sa séance susvisée, votre conseil municipal a  
décidé la réalisation de l'opération citée en objet.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par courrier de  
ce jour, j'ai adressé un exemplaire de la délibération dont il  
s'agit à Monsieur le PREFET du Département de CHARENTE-MARITIME,  
pour que, sous son couvert, votre demande soit transmise aux  
services compétents.

Vous ne manquerez pas d'être tenu informé de la suite qui  
sera réservée à votre demande.

LE SOUS-PREFET  
de l'Arrondissement de ROCHEFORT

  
Pierre LATU